



6

Réseau Express Vélo
MURET - TOULOUSE

Réunion de restitution – 10 février 2022

Atelier visio





AVANT DE COMMENCER ...

**LA RECETTE D'UNE
VISIO REUSSIE**

La recette d'une visio réussie



Je m'installe dans un endroit calme & confortable pour ne rien rater des échanges



Je garde mon micro coupé pour éviter les « bruits parasites » pendant les interventions



Je garde ma caméra coupée si je ne veux pas apparaître dans l'enregistrement (et aussi pour améliorer la connexion pour tout le monde)



Je privilégie le chat pour poser mes questions, aucune ne sera laissée de côté!

Faisons connaissance !

Si vous le souhaitez, merci de vous présenter dans le chat en nous indiquant :

- Votre commune de résidence
- Si vous avez déjà participé à de précédentes concertations sur le Réseau Express Vélo 6 entre Muret – Roques – Portet-sur-Garonne

DEROULE DE LA SOIREE

18H30 – Les règles d’or d’une réunion en visio et brise glace

18h40 – Introduction

18h45 – Présentation du REV 6 Muret – Portet–sur–Garonne – Toulouse

19h05 – Retours sur le dispositif de concertation

19h10 – Zoom sur l’Atelier du 27 septembre 2021

19h15 – Prise en compte de la concertation dans la poursuite des études

19h20 – Tracé et variantes retenus pour le REV 6 et échanges

19h50 – Les prochaines étapes

20h00 – Clôture



INTRODUCTION



Jean – Michel FABRE

Vice-président du Conseil Départemental en charge de la Transition Ecologique, des Mobilités douces, du Logement et de l'Habitat

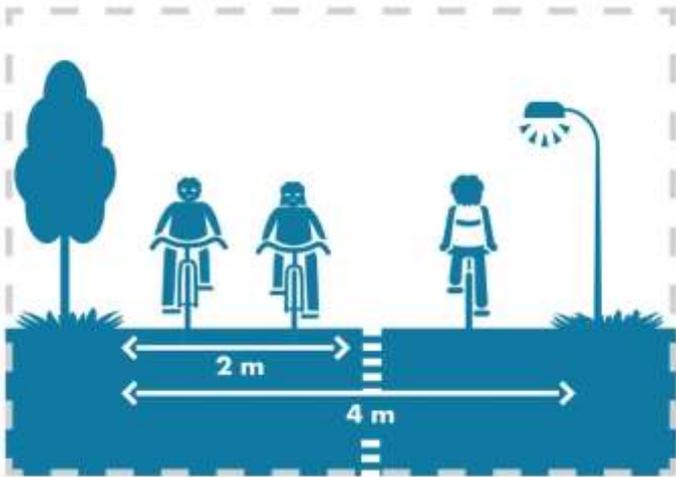
Julien KLOTZ

*Conseiller Départemental
Délégué aux Mobilités Douces*



PRESENTATION DU RESEAU EXPRESS VELO 31

Qu'est-ce qu'un REV ?



- ❑ Un itinéraire cyclable **à haut niveau de service**
- ❑ **Un aménagement en site propre** : distinct des circulations piétonne et automobile
- ❑ Une piste à double sens, **de 3 à 4 mètres de large** (hors contraintes particulières)
- ❑ Des critères de **sécurité, continuité, lisibilité et confort**
- ❑ **Des services associés** : parkings vélos sécurisés, éclairage ...

→ Une réponse efficace aux besoins de déplacements quotidiens (distances de 5 à 20 km), particulièrement pour les trajets domicile-travail.

Le REV 6 : un itinéraire, plusieurs enjeux

D'autres grands projets sur l'axe RD 817/RD120 retenu :



L'étude d'une **ligne de bus express (LEX)**

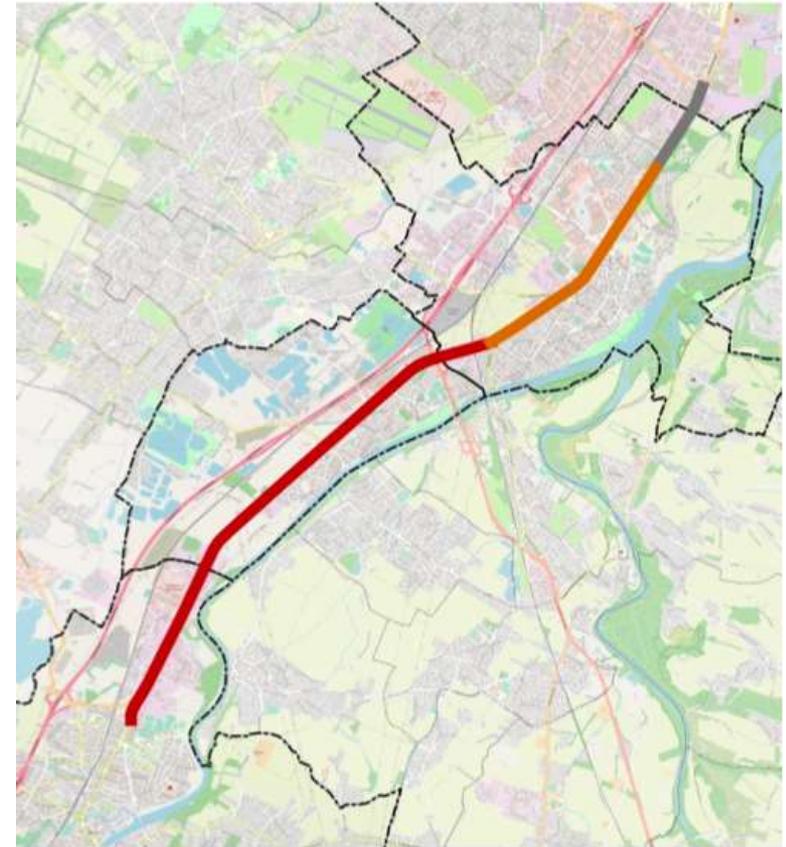


La **requalification de la route d'Espagne (RD120) en boulevard urbain.**

Un itinéraire REV en 2 séquences

- **Portet-sur-Garonne** : REV étudié dans le cadre de la requalification (MOA déléguée au Muretain Agglo)
- **Muret-Roques** : Etudes sous MOA exclusive CD31

→ **Un enjeu de continuité de l'aménagement sur tout l'itinéraire, dès la mise en service du REV en 2025**





LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ANALYSE TECHNIQUE DU PROJET DE REV 6

Laurent MERCE

*Direction des Transports et des
mobilités*

Nicolas STCHEPINSKY

EGIS

Rappel des étapes du projet

2019 – Etudes d’opportunité du REV Muret / Toulouse

- Un axe portant également un projet de Ligne Express Bus –LEX– (maîtrise d’ouvrage : Tisséo)
- Une première phase de concertation organisée en aout-sept. 2019 (réunion conjointe REV-LEX)
- Un fuseau retenu, le plus direct et commun avec la LEX, le long des RD817/ RD120



Plus particulièrement sur la séquence entre Muret et Portet-sur Garonne :

- **Un départ à l’est de la RD817** (giratoire Intermarché, à Muret)
- **Une arrivée pressentie à l’ouest à l’entrée de Portet-sur-Garonne**
- **Un seul franchissement préconisé de la RD sur l’ensemble de la séquence**

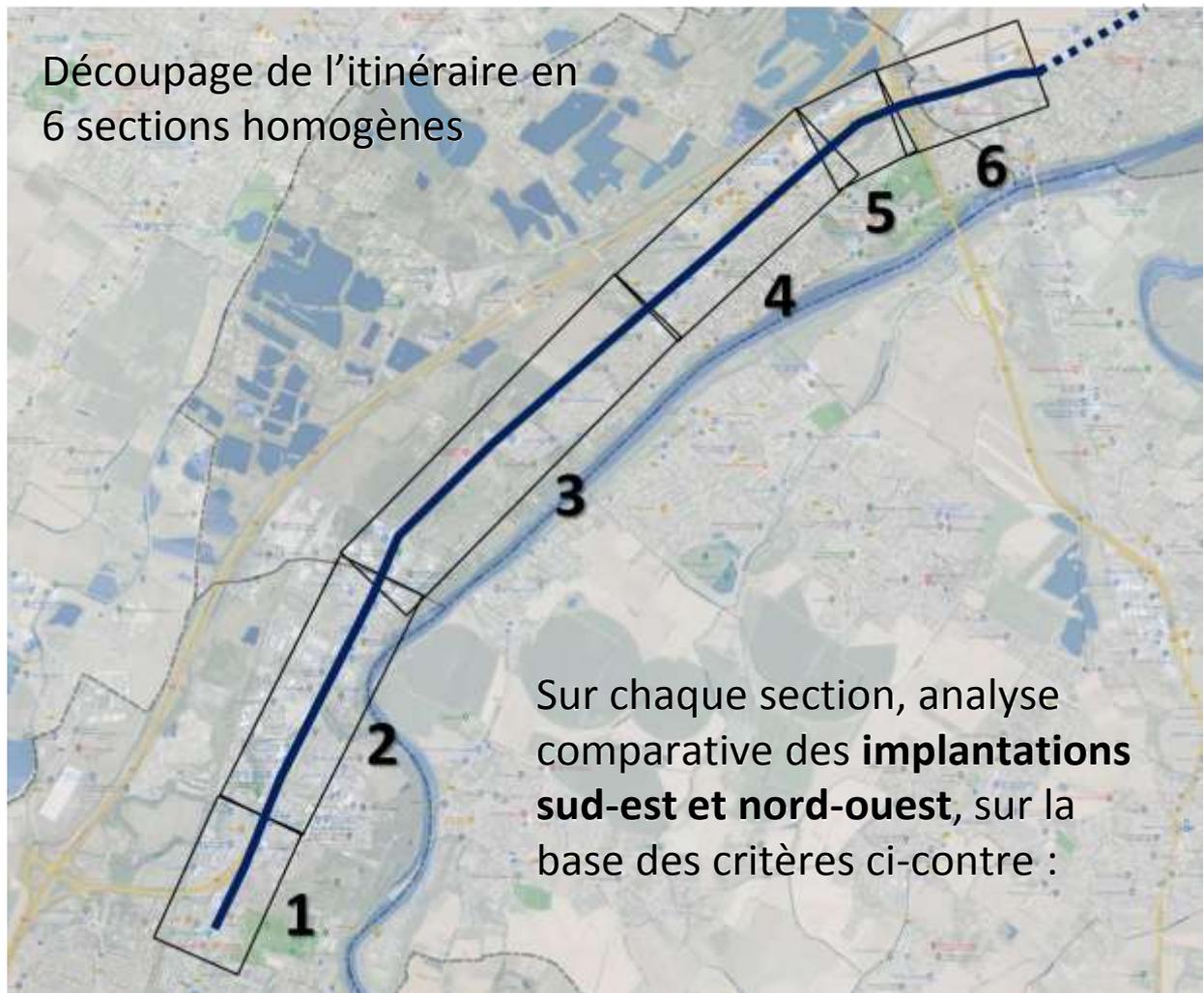
Rappel des étapes du projet

Fin 2020 – 2021 : Lancement des études sur la section Muret – Roques – Portet/G.

- **janvier 2021** : Désignation d'un maître d'œuvre
- **février / mai 2021** : Reprise des études antérieures et rencontre des partenaires
- **juin / aout 2021** : Etudes préalables des possibilités d'implantation du REV6
- **septembre 2021** : Atelier de travail sur l'implantation du REV6
- **octobre / nov. 2021** : Reprise et complétude des études préalables
- **décembre 2021** : Proposition d'un tracé privilégié pour le REV 6

Cadre de l'analyse technique initiale

Découpage de l'itinéraire en 6 sections homogènes



Sur chaque section, analyse comparative des **implantations sud-est et nord-ouest**, sur la base des critères ci-contre :



SITE PROPRE
REV séparé des autres modes véhicules et piétons



LARGEUR,
Largeur de 4m respecté ou non



POSITION CONSTANTE
Position du REV par rapport aux sections amont et aval



CROISEMENT D'ACCÈS
le nombre d'entrées charretières à croiser et surtout leur contact direct avec le REV ou présence de « zones tampon »



CARREFOURS
le nombre d'axes et leur importance en terme de circulation que le REV devra traverser



IMPACT ENVIRONNEMENTAL
le risque d'avoir un impact plus ou moins conséquent sur l'environnement



IMPACT FONCIER
la nécessité de prévoir des acquisitions foncières

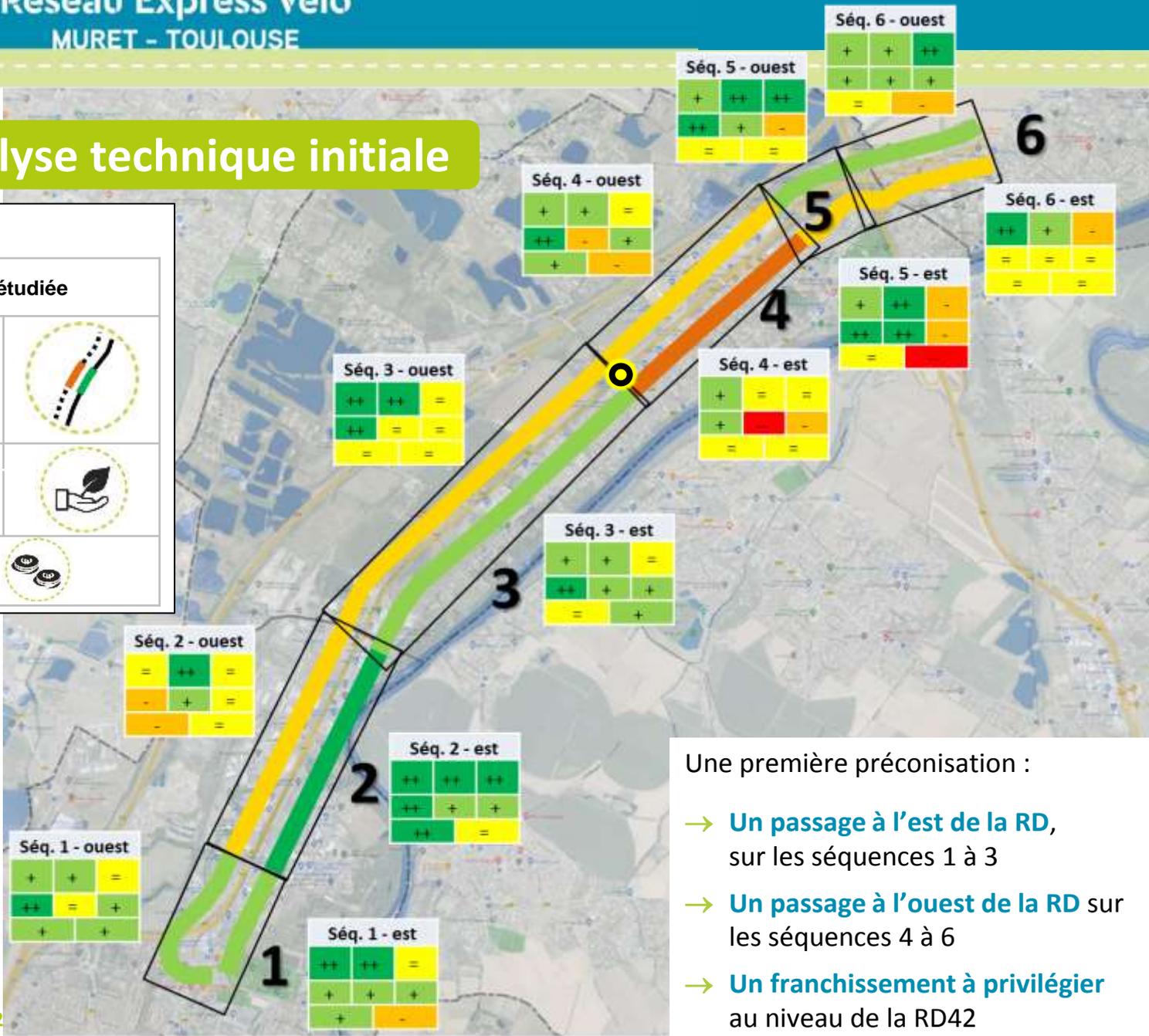


COÛT
le coût des travaux (hors acquisition) en fonction des contraintes d'aménagement

Analyse technique initiale

Légende

Séquence – insertion étudiée



Une première préconisation :

- Un passage à l'est de la RD, sur les séquences 1 à 3
- Un passage à l'ouest de la RD sur les séquences 4 à 6
- Un franchissement à privilégier au niveau de la RD42



RETOUR SUR LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

Manon DELBELLO
Idées Communes

Une démarche concertée

- **avril 2021** Une réunion de présentation du projet + lancement d'une carte collaborative
- **septembre 2021** Un questionnaire d'usages soumis en ligne et par deux temps de micro trottoir + Un premier atelier en présentiel « Analyse des tracés »
- **janvier / février 2022** Consultations numériques sur différentes thématiques relatives au REV (aménagement paysager, ...)
- **A partir de mars 2022** Deux nouveaux ateliers de travail sur la base des analyses techniques reprises et enrichies par le dialogue citoyen tout au long de l'automne

Une démarche qui s'inscrit dans un calendrier global du projet :





ZOOM SUR L'ATELIER DU
27 SEPTEMBRE 2021

Analyse complémentaire « usagers »

Les participant.e.s à l'Atelier était invité.e.s à compléter l'analyse technique des 6 séquences au regard des critères usagers suivants :



Sécurité des cyclistes

Limitation des zones à risques, des interfaces avec les voitures et de la cohabitations avec les piétons



Connexion et desserte

Desserte des pôles d'habitats, d'activités, de loisirs les plus pertinents du secteur, lien avec les transports en commun et connexion du REV avec le réseau cyclable existant



Confort d'utilisation

Pentes raisonnables, traversées d'espaces agréables, vitesse rapide de déplacements



Continuité du parcours

Limitation au maximum des intersections et franchissement, priorité maximum aux cyclistes et limitation des « stop & go »



Lisibilité du parcours

Un trajet le plus direct et efficace possible, un repérage facile des connexions pour une orientation rapide et fluide, une bonne visibilité, en particulier sur les zones à risques.

Ce qui en ressort :

Globalement, les participant.e.s ont été attentifs :

- à la **desserte** : la plus variée possible sur les tronçons retenus (habitations, commerces, communes...)
- aux **connexions avec les réseaux cyclables existants**.
- A la **continuité**, avec le moins de franchissements possibles.

Légende

- Implantation bien adaptée
- Implantation moyennement adaptée
- Implantation peu adaptée



Les contributions font ressortir :

- **Un passage à l'Est de la RD**, sur les séquences 1 à 3, voire 4.
- **Un passage à l'Ouest de la RD** sur les séquences 5 et 6, moins tranché (passage tout à l'est aussi proposé, plus ponctuellement)
- **Deux options principales de franchissement** : au niveau de la RD42 ou du pont de la RD68.



**PRISE EN COMPTE DE LA
CONCERTATION DANS LA
POURSUITE DES ETUDES**

Études complétées suite à la concertation

A l'issue de l'atelier du 27 septembre 2021, les études préalables ont été complétées sur les points suivants :

→ Sur les sections courantes :

- **Etude d'un itinéraire tout à l'Est**, proposé par quelques participant.e.s à l'atelier du 27 sept. 2021
⇒ *Points durs et point de raccordement pressenti au nord défavorables à cette insertion*

→ Sur le franchissement de la RD817 :

- **Etude de solutions, à plat et dénivelée, de franchissement au niveau du RD 42**, préconisé à l'issue des études techniques préalables et proposé par certain.e.s participant.e.s à l'atelier
⇒ *Franchissement dénivelé au-dessus du giratoire **écarté au regard des coûts considérés** (4 à 5 M€)*
⇒ ***Franchissement à plat protégé par feux mutualisée avec la traversée de la station LEX « Muriers »***
- **Etude de faisabilité d'un franchissement au niveau du pont de la RD68**, recommandé plusieurs participant.e.s à l'atelier
⇒ *Différentes solutions envisageables, modalités possibles et acceptabilité à préciser lors de la prochaine phase d'études*



TRACE ET VARIANTES RETENUS

Tracé proposé

A l'issue de cette démarche, l'aménagement proposé pour le REV 6 sur cette séquence se caractérise par :

→ Une implantation du REV le long de la RD817 :

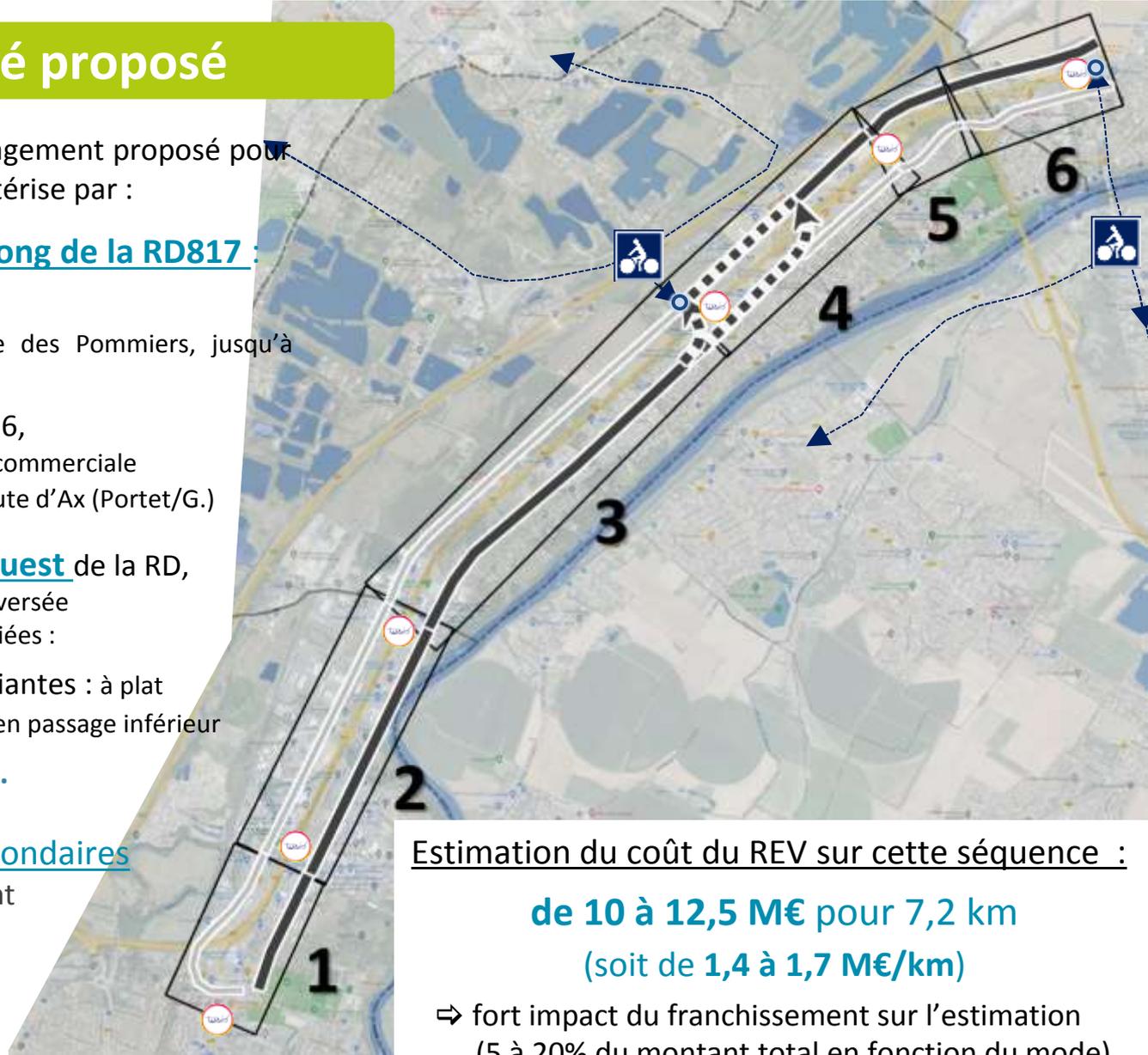
- à l'**est** sur les séquences 1 à 3, le long du bd Joffrery et de l'allée des Pommiers, jusqu'à la RD42-route de Frouzins

- à l'**ouest** sur les séquences 5 et 6, à partir de la RD68, le long de la zone commerciale (Roques) et jusqu'au giratoire de la route d'Ax (Portet/G.)

→ Un basculement de l'est à l'ouest de la RD, sécurisé par l'aménagement d'une traversée sur la séquence 4, avec 2 options étudiées :

- au niveau de la **RD42**, avec 2 variantes : à plat (mutualisée avec la traversée LEX) ou en passage inférieur
- dénivelée, au niveau de la **RD 68**.

→ Des traversées sécurisées secondaires à aménager pour le raccordement au réseau cyclable secondaire (route de Frouzins et route d'Ax)



Estimation du coût du REV sur cette séquence :

de 10 à 12,5 M€ pour 7,2 km
(soit de **1,4 à 1,7 M€/km**)

⇒ fort impact du franchissement sur l'estimation (5 à 20% du montant total en fonction du mode)

Illustration des aménagements envisagés

→ Exemples de coupes

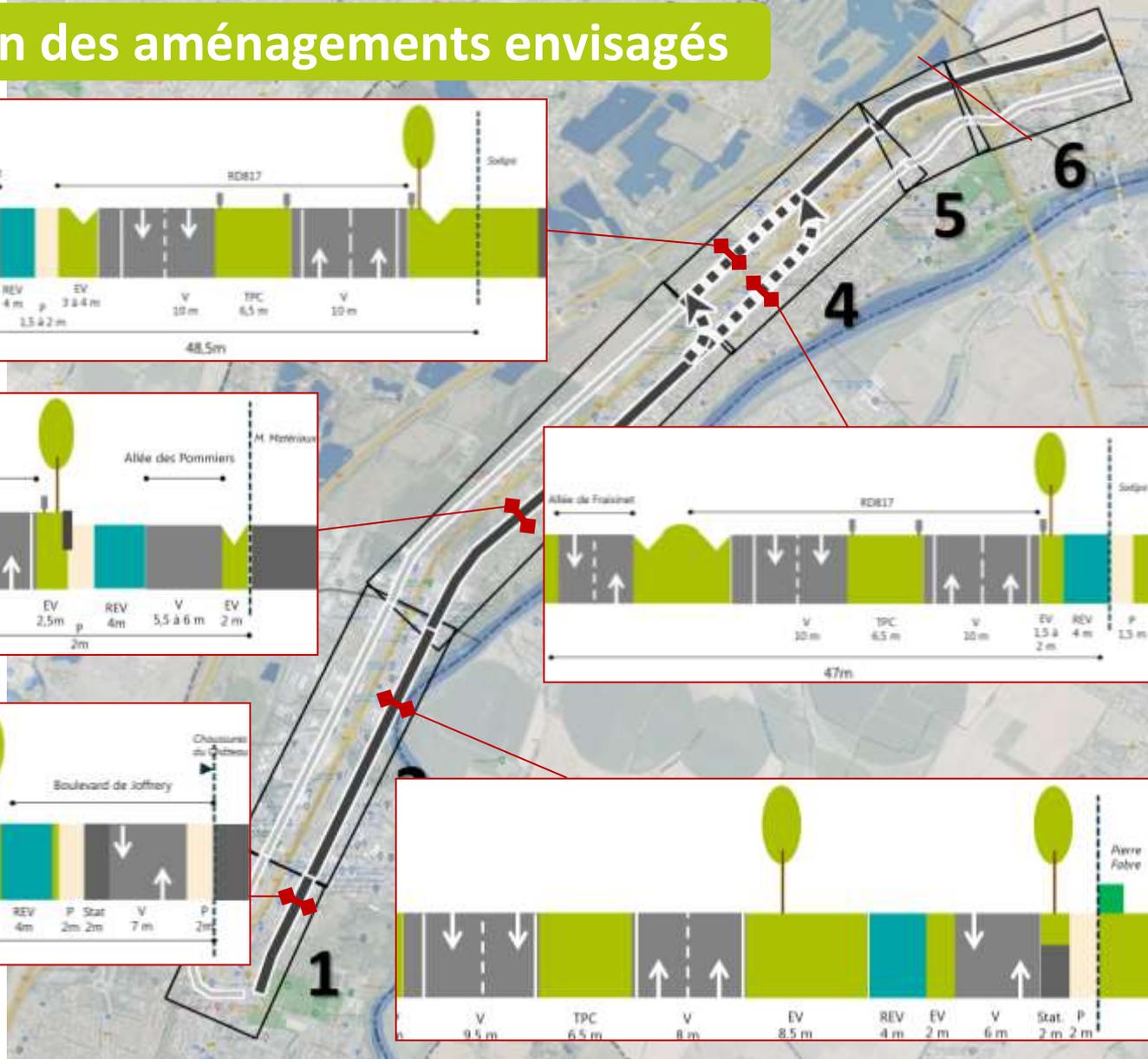
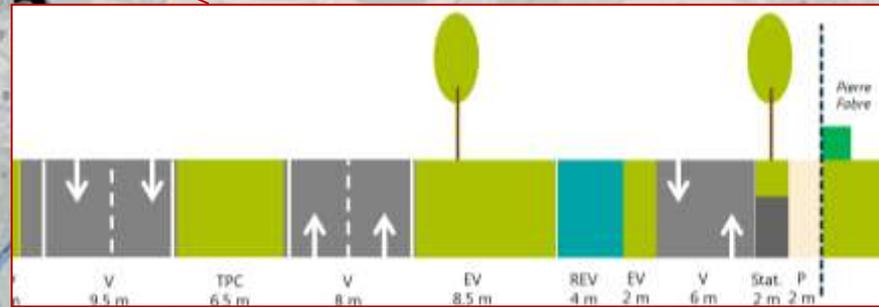
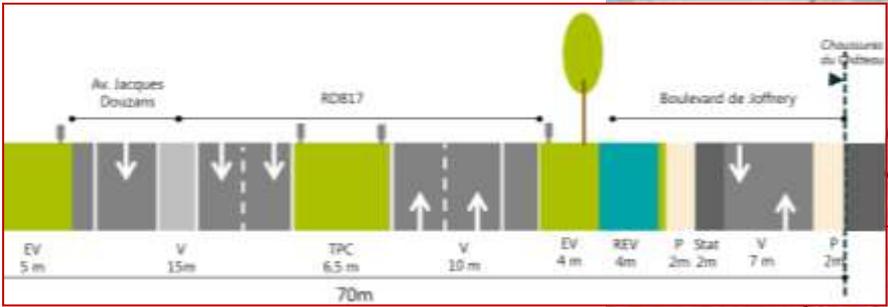
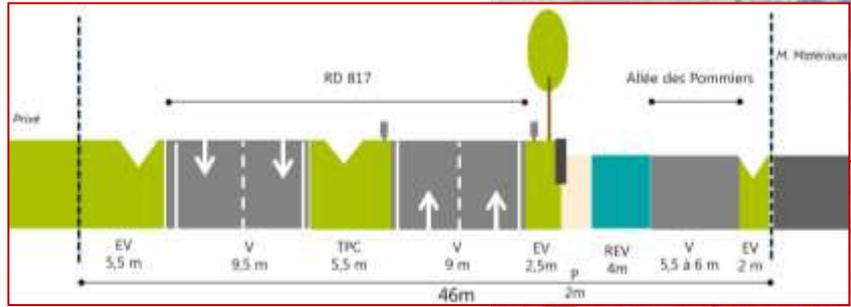


Illustration des aménagements envisagés

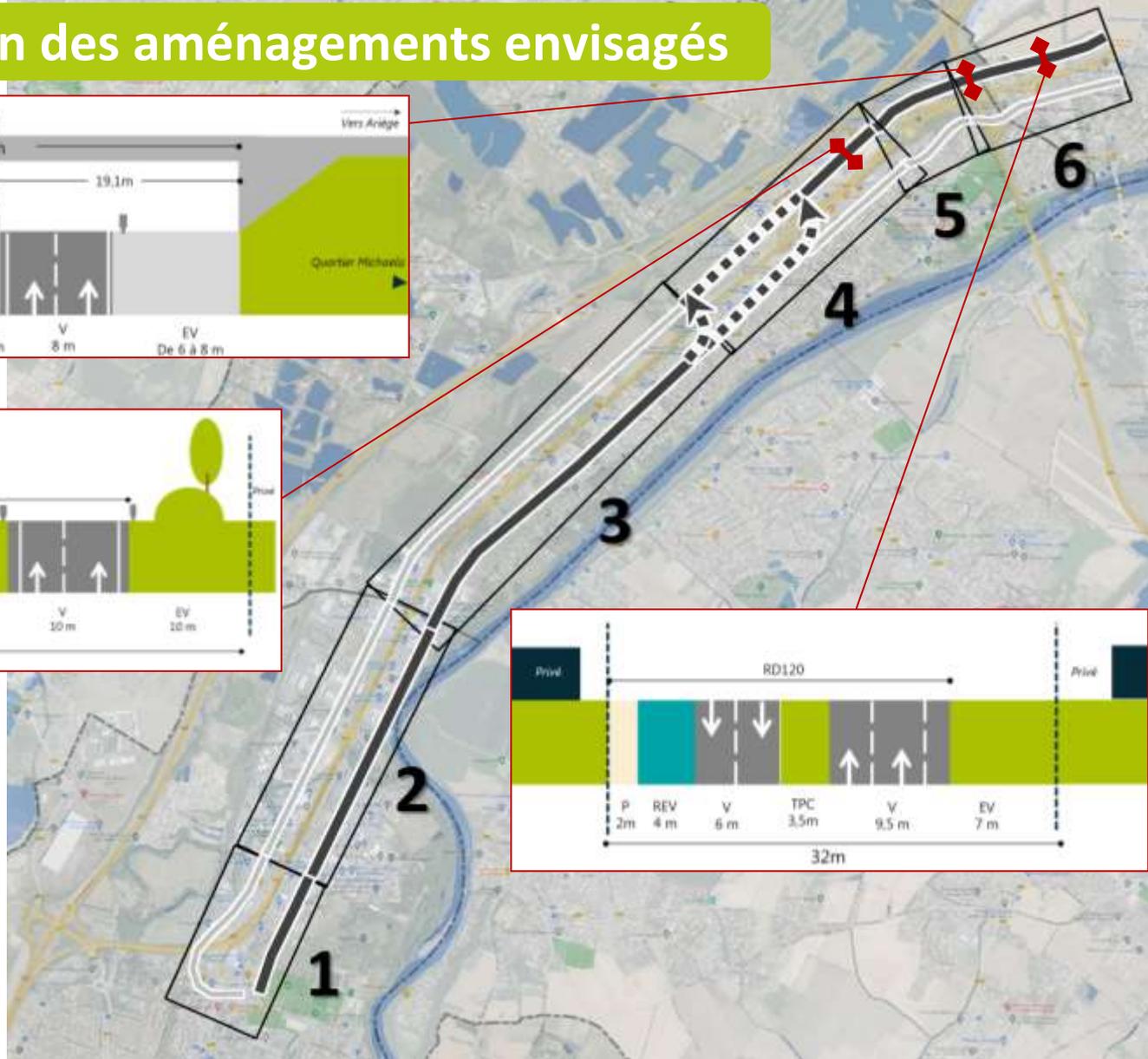
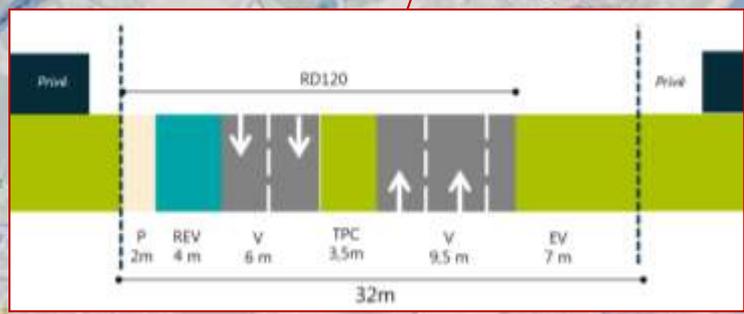
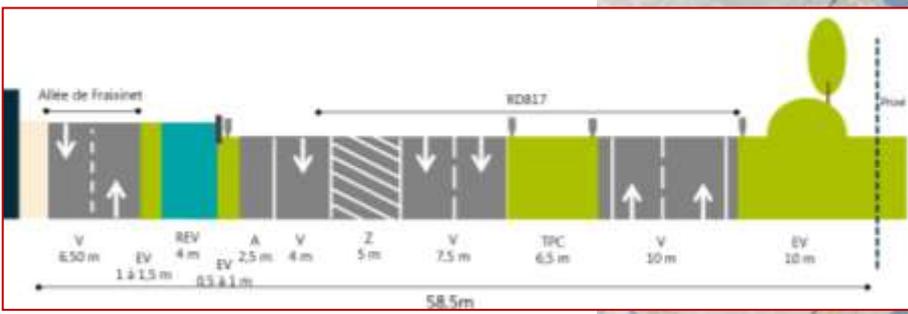
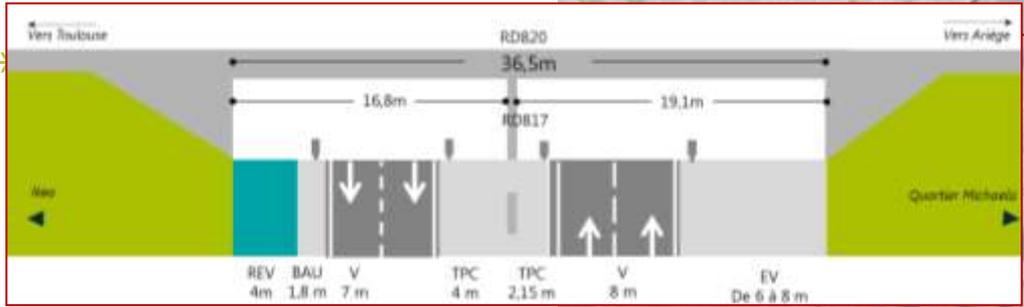
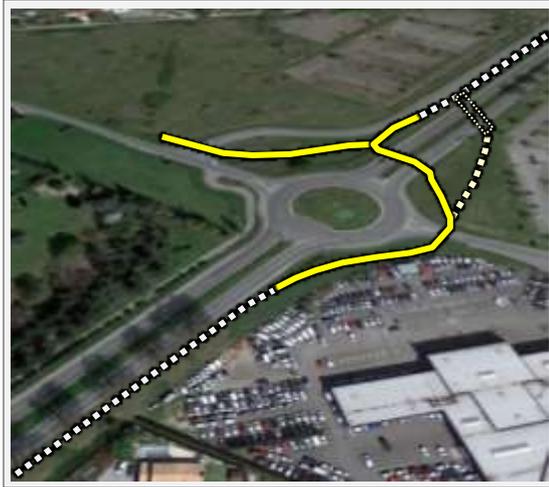


Illustration des aménagements envisagés

→ Traversée de la RD817



De nouveaux ateliers de concertation programmés en 2022 pour accompagner l'approfondissement des études.



CONTINUITÉ DE
L'AMENAGEMENT A
PORTET-SUR-GARONNE

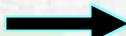
Un REV inséré parmi d'autres projets

- **Projet de Ligne Express Bus** entre Muret et Toulouse
Etudes pilotées par Le Muretain Agglo,
Mise en service prévue en septembre 2024

- **Projet de requalification de la route d'Espagne**
Etudes co-pilotées par Le Muretain Agglo et le CD31,
Projet scindé en 4 séquences échelonnées dans le temps

⇒ Aménagement du Réseau Express Vélo étudié dans le cadre de ce projet :

Tracé REV envisagé (nov. 2020) :

- Séq. 4 – REV ouest, en 2 temps 
- Séq. 3,2,1 – REV est 
- + étude tracé ouest en 3,2 

⇒ CD31 garant de la continuité du REV sur tout l'itinéraire dès la mise en service de la première section (via des aménagements transitoires si nécessaire)



ECHANGES



LES PROCHAINES ETAPES



**CONTRIBUEZ A LA
CONSULTATION
NUMERIQUE EN LIGNE**



6

Réseau Express Vélo MURET - TOULOUSE

Proposez des idées d'aménagements et d'équipements pour le futur Réseau Express Vélo entre Muret et Toulouse !

Le Conseil Départemental de la Haute Garonne vous invite à proposer vos idées d'aménagements pour le Réseau Express Vélo (REV) entre les communes de Mur...

page 1



Proposez des idées d'aménagements et d'équipements pour le futur Réseau Express Vélo n°6 entre les communes de Muret, Portet-sur-Garonne et Toulouse, porté par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne !

Vous entrez ici sur la consultation numérique proposée par le Conseil Départemental autour de l'aménagement du Réseau Express Vélo (REV) entre les communes de Muret, Portet-sur-Garonne et Toulouse. Pour en savoir plus : <https://www.haute-garonne.fr/actualite/REV6>

Pour créer des aménagements cyclables qui répondent au mieux à vos attentes, le Conseil départemental ouvre un "réservoir d'idées".

L'objectif est de nous indiquer des idées d'éclairages, d'aménagements paysagers, de mobiliers urbains, de services et d'équipements, qui, selon vous, garantiront confort, efficacité et sécurité de circulation sur le Réseau Express Vélo.

Ce réservoir d'idées servira de base de travail pour le second atelier de concertation, prévu début 2022.





6

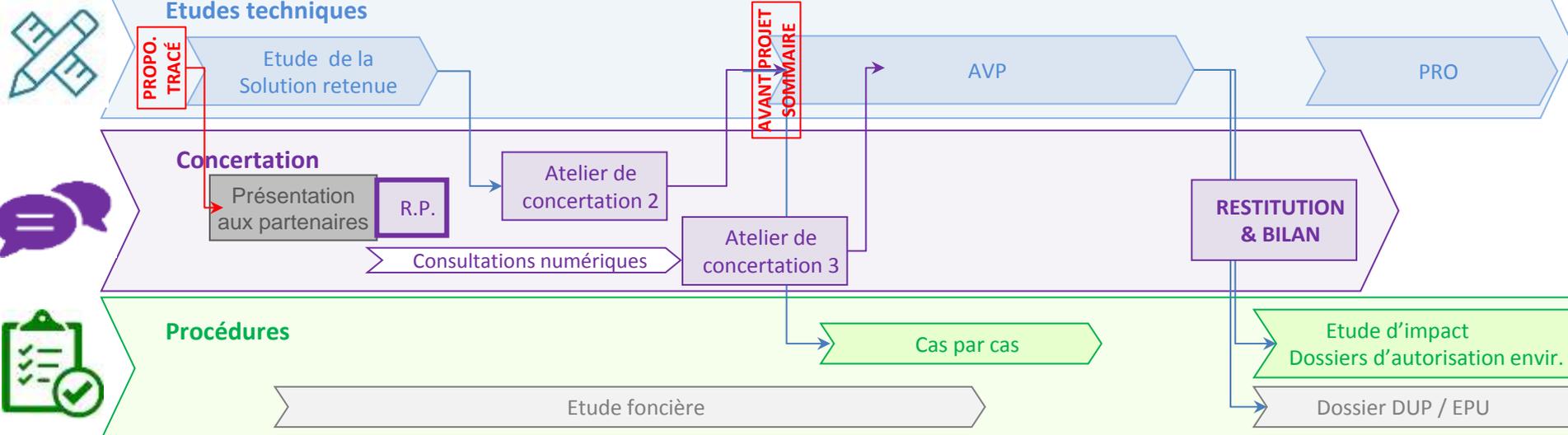
Réseau Express Vélo
MURET - TOULOUSE

ÉLÉMENTS DE CALENDRIER

Planning prévisionnel Niveau macroscopique



FOCUS 1^{er} semestre 2022



A noter dans vos agendas

Rendez vous le 10 Mars 2022 à 18h30 À 21H30 pour continuer la réflexion !





MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION